

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 17 (1929)
Heft: 3

Artikel: Jean Fumal : le constructeur de l'hôtel Ratzé
Autor: Niquille, Jeanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XVII^e Année

N° 3

Mai-Juin 1929



Société d'histoire du canton de Fribourg

SÉANCE

*Jeudi, 6 juin, à 14 heures 30,
à l'Université, salle n° 7.*

C O N F É R E N C E

*de M. René Roux,
Conseiller d'ambassade,
ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes ;*

*« La légende des Argonautes d'après les recherches récentes :
ses origines religieuses, historiques et géographiques. »*

Le Secrétaire :
B. DE VEVEY, avocat.

Le Président :
Dr G. CASTELLA.

JEAN FUMAL, LE CONSTRUCTEUR DE L'HÔTEL RATZÉ,

par JEANNE NIQUILLE.

En 1581, le capitaine Jean Ratzé commençait à construire, à l'entrée de la rue de Morat, le bel hôtel Renaissance qui est devenu depuis peu notre Musée cantonal. Fils, petit-fils et arrière-petit-fils du geôlier de la Mauvaise Tour, le commandant de la garde suisse de Lyon — qui s'était enrichi dans le commerce des laines — ne chercha pas à faire oublier sa modeste origine; il bâtit sa splendide demeure près de l'humble maison paternelle, à l'ombre de la Mauvaise Tour.

L'ascension de Jean Ratzé avait été rapide; parmi ses contemporains, les envieux, sans doute, durent le traiter de parvenu. Entré au conseil des Deux-Cents en 1558, devenu Soixante en 1563 et Secret en 1568, Jean Ratzé avait rempli les fonctions de bailli de Bossonnens de 1563 à 1568, de bannieret du quartier des Hôpitaux de 1569 à 1571. Appelé à remplacer Louis d'Affry à la tête de la garde suisse de Lyon, Ratzé quitta Fribourg en 1571. Comme la plupart des Fribourgeois au service étranger, il conserva sa place dans notre magistrature et il fit, chaque année, de longs séjours dans sa ville natale¹. Dès 1576, semble-t-il, le désir lui vint de se bâtir une maison qui fût plus conforme à sa nouvelle situation sociale et aux goûts qu'il avait contractés en France. Le 2 avril 1576, il agrandissait le domaine paternel en achetant d'un de ses voisins, François Krummenstoll, une petite maison, une grange et un jardin situés à l'intersection de la rue de Morat et du Varis². Cinq ans plus tard, le 7 mars 1581, Jean Ratzé mettait à exécution son projet de bâtir et il en avisait ses collègues du Petit Conseil. Il sollicita le don de tuiles que l'Etat avait coutume d'accorder aux propriétaires³; il obtint aussi, contre payement, l'attelage du gouvernement pour faire des charrois⁴.

L'œuvre fut menée rapidement; en décembre 1581, Ratzé, impatienté de la lenteur des carriers de l'Etat, obtenait du gouvernement, qui détenait le monopole de l'exploitation des carrières, l'autorisation d'employer des ouvriers supplémentaires⁵. Et les Fribourgeois ébahis virent alors s'élever une maison qui était en rupture complète avec leurs traditions gothiques. Pour expliquer ce brusque affranchissement des habitudes architecturales fribourgeoises, on a émis l'hypothèse plausible que l'hôtel Ratzé avait été construit « sur le plan d'une maison de Lyon »⁶ ou même que Ratzé, revenu au pays, avait voulu avoir, à Fribourg, une maison semblable à celle qu'il possédait à Lyon⁷. Ces hypothèses n'éclaircissent pas entièrement

¹ *Fribourg Artistique* 1895 XIV, — D.H.B.S. V 396.

² A.E.F. R.N. 211 f. 42.

³ A.E.F. Manual 121, 7 mars 1581.

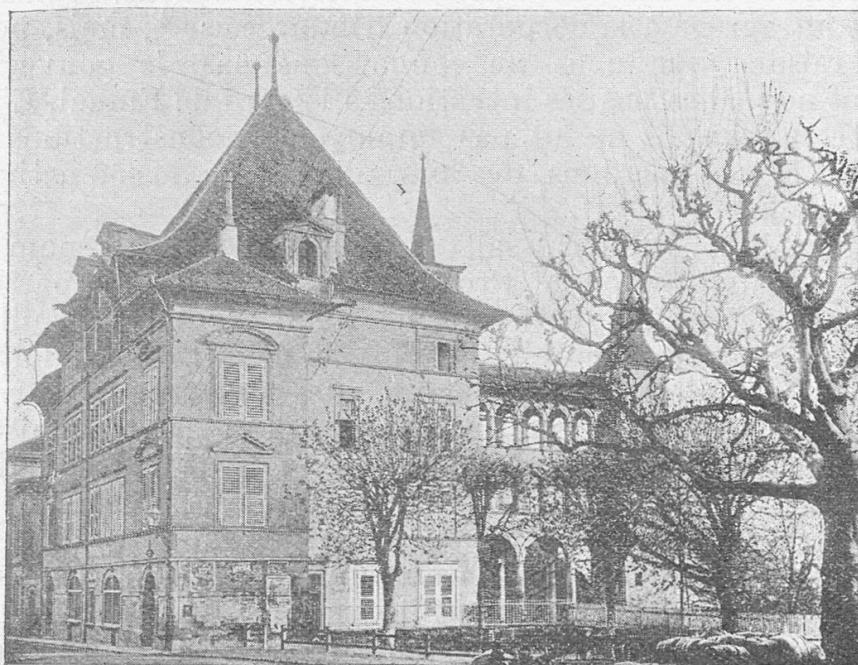
⁴ A.E.F. Cpte Trés. 358, f. 2 et 4v.

⁵ A.E.F. Manual n° 122, 22 décembre 1581.

⁶ Dr Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg* III, 3.

⁷ PIERRE DE ZURICH, *La maison bourgeoise du canton de Fribourg*, p. LXV.

la construction de la maison Ratzé. Sans doute, Jean Ratzé avait pris en France le goût de cette architecture « plus simple et plus flexible, plus souple en ses moyens, plus luxuriante en son décor »¹ qui caractérise la Renaissance. Mais aucun des maîtres d'œuvres qui exerçaient alors leur activité à Fribourg n'aurait pu dépouiller complètement le vieil homme et exécuter un travail aussi parfaitement vide de tous les anciens thèmes. Jean Ratzé confia la tâche à un artiste français, dont le nom est jusqu'ici resté dans l'ombre: Jean Fumal, originaire de Rodez, dans l'Aveyron.



Comme la plupart des constructeurs de maisons du quinzième et du seizième siècle, Fumal ne porta pas le titre d'architecte; les textes fribourgeois l'appellent « le tailleur de pierres du capitaine Ratzé ». Il dut arriver à Fribourg en 1581, au plus tard; en 1582 déjà, nous le voyons époux d'une femme de la campagne fribourgeoise, Marguerite Chaupon et père d'un enfant — dont nous ignorons le prénom et le sexe — qui fut tenu sur les fonts baptismaux par le premier magistrat de la république, l'avoyer Jean de Lanthen-Heid et par M^{me} la capitaine Ratzé, née Ursule

¹ LOUIS GILLET, *Histoire des arts*, dans HANOTAUX, *Histoire de la nation française*, XI. p. 279.

Fayo¹. Cette marque de bienveillance donnée à l'artiste étranger fut suivie de plusieurs autres. A mesure que l'hôtel s'élevait, l'admiration des Fribourgeois allait croissant. En 1583, on en était au toit²; le 4 juillet, le Conseil des Deux-Cents décerna à Jean Fumal l'épithète d'artiste et l'admit gratuitement dans la petite bourgeoisie. « C'est un maître », dit le procès-verbal des séances du Conseil, « qui pourrait nous rendre d'excellents services ». Le gouvernement décida de s'attacher ce bon artisan; il remit cependant la conclusion de cette affaire au printemps suivant, au moment où Fumal aurait présenté sa pièce d'épreuve à l'abbaye des maçons³. En 1584, effectivement, Jean Fumal fut agrégé à la corporation fribourgeoise⁴; mais, pour des raisons que nous ne connaissons pas, le gouvernement ne réalisa pas ses intentions à l'égard de Fumal. L'architecte français ne fut pas employé aux constructions de l'Etat et nous perdons, dès lors, toute trace de son activité à Fribourg⁵.

En 1585, il lui naissait un fils qui reçut le prénom de son parrain, Rodolphe Progin⁶. Or, le choix du parrain peut suggérer l'hypothèse que Jean Fumal travaillait pour le compte du notaire Progin. En mars 1586, Rodolphe Progin obtint, du Petit Conseil, des tuiles pour couvrir l'immeuble qu'il bâtissait à la rue de Morat; cette maison, à laquelle le gouvernement concéda plus de 10000 tuiles, devait être assez considérable⁷. Ne faudrait-il pas la chercher, en face du couvent des Capucins, aux n°s 240 ou 243 qui rappellent dans beaucoup de détails la maison Ratzé⁸? L'hypothèse serait tentante; mais je n'ai pu jusqu'ici la vérifier. La seule gloire certaine de Jean Fumal, c'est le superbe hôtel Ratzé, que le chanoine Fuchs considérait avec raison comme la plus belle maison de Fribourg « *nobilissimam toluis civitatis domum* »⁹.

¹ A.E.F. Reg. bapt. St-Nicolas II p. 21.

² A.E.F. Cpte Trés. 362, 364, Ziegel.

³ A.E.F. Manual 126, 4 juillet 1583; Reg. bourg. VI 15.

⁴ A.E.F. Procès-verbal de l'abbaye des maçons f. 128.

⁵ Jusqu'en 1598 cependant, Marguerite Fumal et son mari eurent des démêlés avec des Fribourgeois au sujet de biens qu'ils avaient à Grolley. Cf. A.E.F. R.E. 22, f. 47v, 86, 138; R.E. 23, f. 381; Manual 140, 20 mai 1591; Manual 141, 30 octobre 1591; Manual 149, 3 décembre 1598; R.N. 200, f. 40v.

⁶ A.E.F. Reg. bapt. St-Nicolas II, p. 42.

⁷ A.E.F. Manual 131, 6 mars 1586; Cpte Trés. 367 et 368, Ziegel.

⁸ PIERRE DE ZURICH, *op. cit.*, p. XXIII.

⁹ FUCHS-RÆMY, *Chronique fribourgeoise*, p. 517.